

s.C.41.A.113.1 (1) - HB

N o t i c e

à l'intention de M. le Ministre ZEHNDER.

Il s'agit d'instruire le Ministre Vallotton, qui va s'entretenir du plan Schuman avec M. Hammarskjöld.

M. Vallotton est documenté. Il possède la lettre de la Division du commerce du 20 septembre avec annexes. Cette lettre n'envisage toutefois que l'objet économique en se prononçant forcément pour le bilatéral. Or, le plan Schuman doit être considéré surtout comme une manifestation d'un problème politique général et supérieur (substitution de l'intégration à la coopération) dans lequel nos intérêts nous orientent - il est vrai - vers le bilatéral, mais aussi vers Paris.

Dans la notice ci-jointe, je me permets de vous exposer comment se présente à mes yeux ce problème sans cesse plus sérieux. J'en arrive à la conclusion qu'une contre-offensive suisse à mener par l'OECE serait nécessaire et qu'il serait utile d'orienter nos légations dans cette direction.

Je joins à ma notice un projet de lettre intérimaire à Stockholm, dont on pourrait adresser copie à Londres et aux légations accréditées dans les pays de la Communauté du charbon et de l'acier.

Berne, le 2 octobre 1951.

Annexes: 1 notice  
1 projet de lettre.

La notice ci-jointe doit rester au Département. Elle sera très utile à votre successeur.

Ab. X / Z

M. H. Scheller

